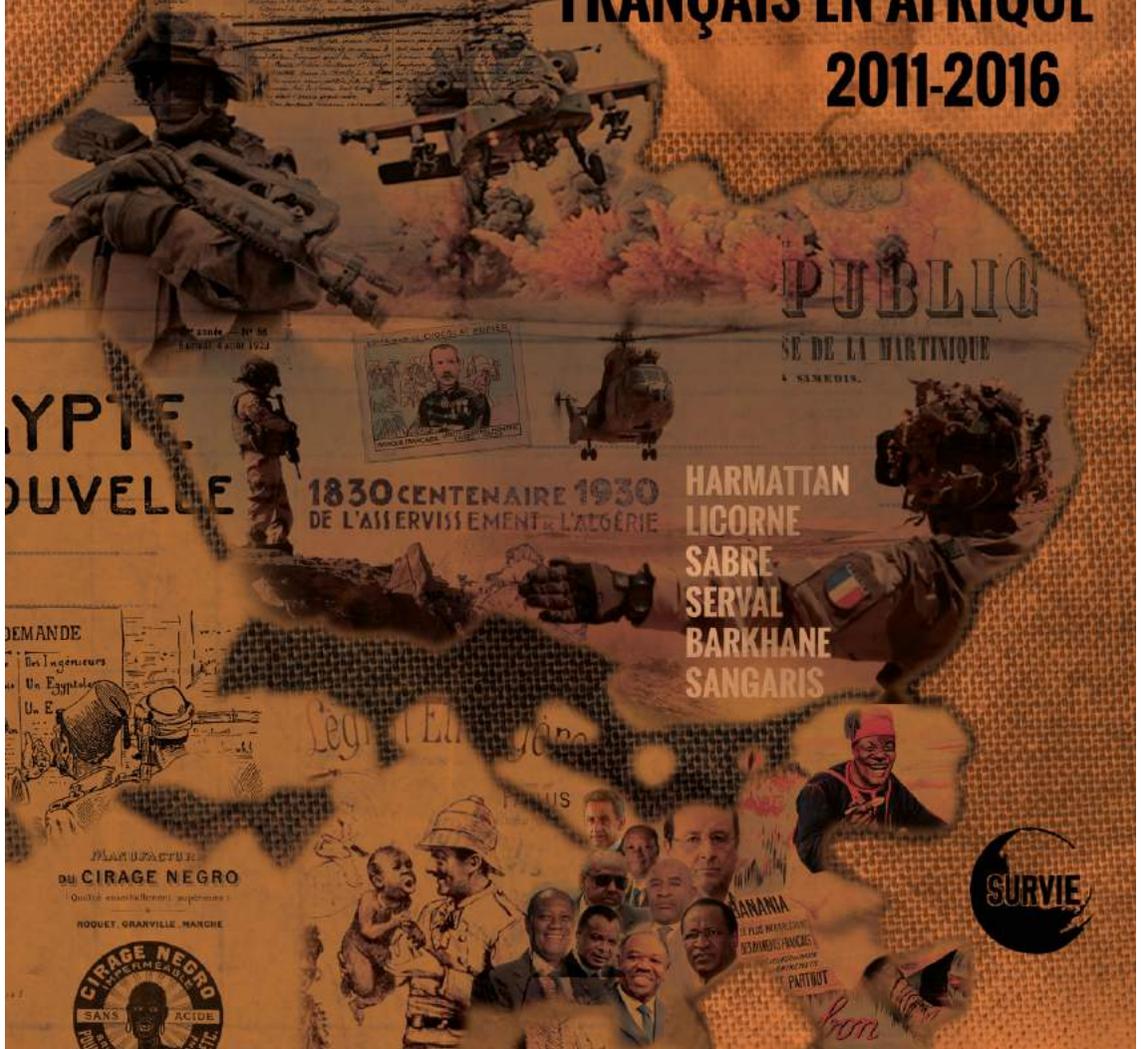


CINQ GUERRES POUR UN EMPIRE

L'OCEANIE FRANÇAISE

L'INTERVENTIONNISME MILITAIRE FRANÇAIS EN AFRIQUE

2011-2016



EGYPTE
NOUVELLE

DEMANDE
Des ingénieurs
Un Egyptien
U. E.
MANUFACTURE
DU CIRAGE NEGRO
Qualité essentielle pour le cuir
ROQUET, GRANVILLE, MANCHE

1830 CENTENAIRE 1930
DE L'ASSERVISSEMENT DE L'ALGERIE

HARMATTAN
LICORNE
SABRE
SERVAL
BARKHANE
SANGARIS

PUBLIQU
SE DE LA MARTINIQUE
LE SAMEDI.



HARANNA
LE PLUS MARQUANT
DES HOMMES FRANÇAIS
CONTEMPORAINS
PAR PATRICK

from



Survie est une association loi 1901 créée en 1984 qui dénonce toutes les formes d'intervention néocoloniale française en Afrique et milite pour une refonte réelle de la politique étrangère de la France en Afrique. Survie propose une analyse critique et des modalités d'actions encourageant chacun à exiger un contrôle réel sur les choix politiques faits en son nom. Elle rassemble les citoyens et citoyennes qui désirent s'informer, se mobiliser et agir.

Survie produit une analyse régulière de la politique française en Afrique, édite le mensuel Billets d'Afrique et d'ailleurs, et publie des brochures et des livres. Sur cette base, elle mène des campagnes et mobilisations, des interpellations politiques, des actions judiciaires.

Elle compte plus de 1300 adhérent-e-s et 25 groupes et relais locaux dans toute la France.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
CARTE DES OPÉRATIONS ABORDÉES DANS CE RAPPORT	6
PREMIÈRE PARTIE :	
SARKOZY S'EN VA-T-EN GUERRE	8
Harmattan : démonstration de force en Libye	8
Une guerre de dupes	8
Les raisons d'une intervention	10
Coup de grâce	11
Licorne 2011: l'aboutissement d'une opération en Côte d'Ivoire	13
Le choix d'un camp	13
La machine de guerre se met en branle	13
La fin d'un régime	15
Sabre : un déploiement secret	16
DEUXIÈME PARTIE :	
HOLLANDE EN GUERRE DANS LE DÉSERT	18
Serval : une trouble reconquête au Mali	18
Les conséquences de la crise libyenne	18
Une offensive majeure	19
Barkhane: l'interventionnisme sans frontières au Sahel	21
L'armée française se métastase dans la région	21
Opacité et compromission	21
Un bilan médiocre	23
La France et la Séléka	24
Crise en Afrique Centrale	24
Sangaris: le borbier centrafricain	24
La France et les anti-balakas	26
Le scandale des viols d'enfants par des soldats français	28
CONCLUSION	30

INTRODUCTION

Les 13 et 14 janvier 2017 se déroule à Bamako, au Mali, le 27^{ème} Sommet Afrique-France, pompeusement nommé « Sommet de Bamako pour le Partenariat, la Paix et l'Emergence ». Ce sommet est symbolique, car il a lieu quasiment quatre ans jour pour jour après le déclenchement dans ce pays d'une intervention majeure de l'armée française : l'opération Serval. Cet événement se présente donc comme le coûteux monument éphémère érigé à la gloire du renouveau de l'interventionnisme militaire français.

4 En effet, l'outil militaire reste un pilier de l'influence française en Afrique. En témoigne le maintien, des décennies après les indépendances, de bases militaires permanentes au Sénégal, au Gabon, en Côte d'Ivoire ou à Djibouti, ainsi que les dizaines d'opérations menées par l'armée française depuis la fin de la décolonisation. Depuis 2011, cette utilisation de l'armée française à des fins de domination a franchi un nouveau seuil. L'opération Harmattan en Libye marque ainsi le retour aux interventions de grande envergure. Présent chez Nicolas Sarkozy lors de son passage à la tête de l'État français, ce penchant pour l'interventionnisme militaire est aussi un des marqueurs du mandat de François Hollande, notamment de par son action au Mali (opération Serval) puis au Sahel (opération Barkhane), ainsi qu'en République centrafricaine (opé-

ration Sangaris). Glorifiées par la propagande officielle, ces opérations demeurent particulièrement discutables. On remarque ainsi que, bien loin de résoudre les crises, celles-ci contribuent à les aggraver et à en créer de nouvelles. Il convient donc de s'interroger sur les réalités mais aussi sur les conséquences des opérations extérieures (OPEX) françaises en Afrique¹.

Pour ce faire, une approche chronologique semble la démarche la plus adaptée. Celle-ci permet d'explicitier l'enchaînement « en cascade » des opérations, l'une amenant l'autre par ricochet, mais aussi de faire ressortir les liens stratégiques ou symboliques qui les unissent. C'est pourquoi nous commencerons par étudier les guerres africaines de Nicolas Sarkozy (partie 1), avec le déclenchement de l'opération Harmattan en Libye en 2011 et la stratégie suivie par la France. Nous poursuivrons avec l'engagement de celle-ci, à la même période, en Côte d'Ivoire en faveur d'Alassane Ouattara dans la crise post-électorale qui secoue le pays (opération Licorne). Enfin, nous exposerons le maillage de l'Afrique de l'Ouest mis en place par les forces spéciales de l'opération Sabre.

Arrivé au pouvoir en 2012, François Hollande n'a pas non plus été avare d'actions militaires (partie 2). Nous reviendrons

1. Il serait par ailleurs nécessaire d'analyser en détails les tenants et les aboutissants de la politique française au Moyen-Orient, notamment en Syrie et en Irak dans le cadre des opérations Chammal (forces conventionnelles) et Hydra (forces spéciales), actuellement en cours.

ainsi sur les zones d'ombres de l'opération Serval au Mali, qui débute en janvier 2013. Puis nous traiterons de l'opération Barkhane, lancée en août 2014 et étendant au reste du Sahel la « guerre contre le terrorisme » menée par les autorités françaises. Pour finir, il y a lieu de se pencher sur l'opération Sangaris en Centrafrique (décembre 2013) tant le rôle de la France dans cette crise pose problème, notamment du fait de ses rapports avec les différents groupes en lutte.





SERVAL
(2013)
6482

BARKHANE

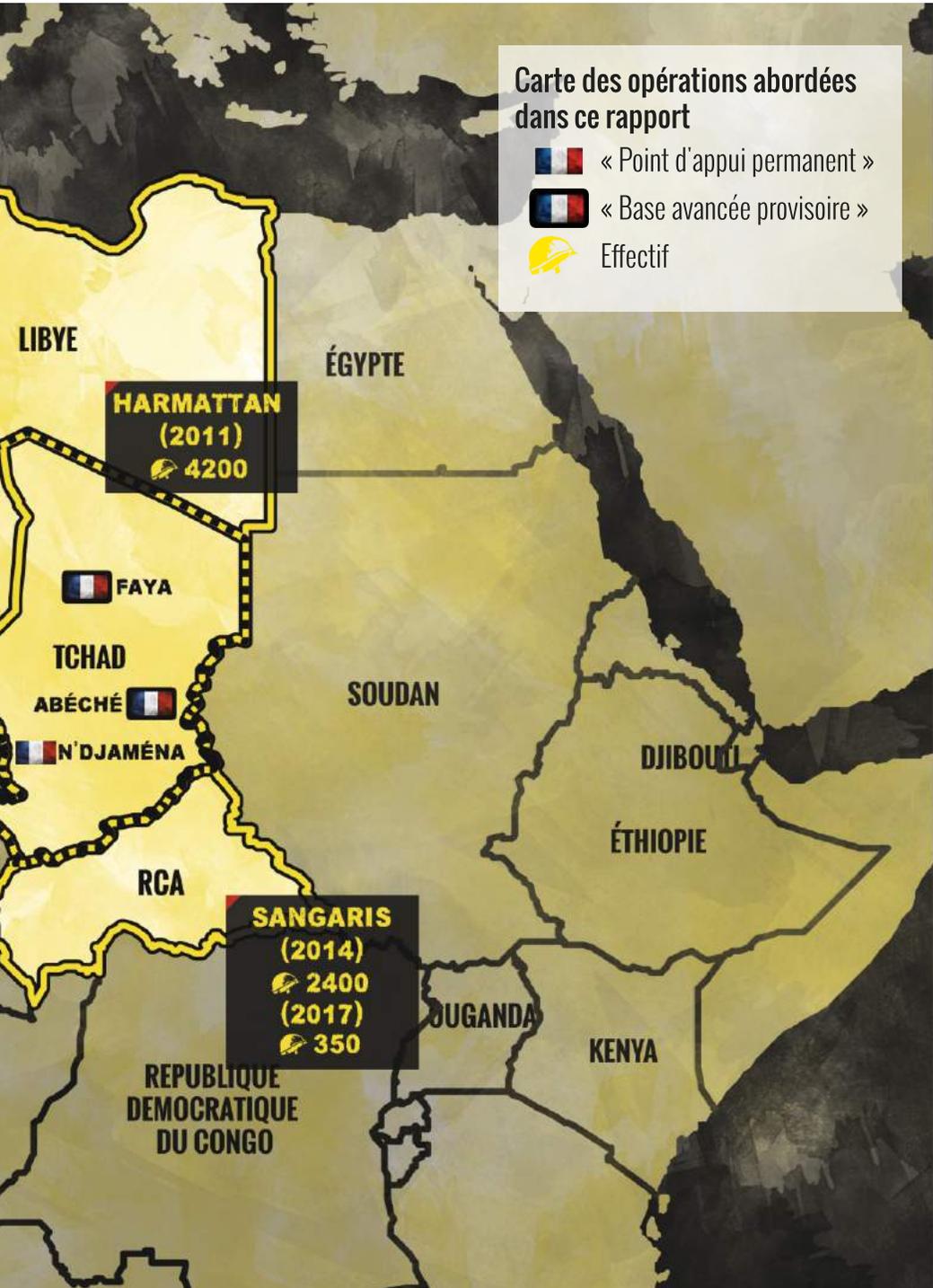
LICORNE
(2011)
1500
(2017)
900

Carte des opérations abordées dans ce rapport

 « Point d'appui permanent »

 « Base avancée provisoire »

 Effectif



PREMIÈRE PARTIE : SARKOZY S'EN VA-T-EN GUERRE

HARMATTAN DÉMONSTRATION DE FORCE EN LIBYE

Une guerre de dupes

8

Profitant de l'onde de choc du « printemps arabe », la diplomatie française se montre particulièrement active concernant la crise libyenne. Alors même que l'insurrection bat son plein, la France est le premier pays à reconnaître, le 10 mars 2011, le Conseil National de Transition comme le représentant officiel du peuple libyen¹. Ce geste est plus qu'un symbole, il montre clairement le souhait d'un changement de régime à Tripoli. Une déclaration de guerre en quelque sorte, qui se concrétise par un puissant lobbying au Conseil de Sécurité des Nations Unies afin d'obtenir une résolution ouvrant la voie à une intervention militaire. Celle-ci, présentée par la France, le Royaume-Uni et le Liban², est votée le 17 mars. Elle contient trois mesures phares. La première est l'instauration d'un cessez-le-feu, pouvant ouvrir sur une solution diplomatique de la crise³. La seconde est l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne, visant à clouer au sol

l'aviation de Kadhafi, afin qu'elle ne puisse pas servir à bombarder des civils. La troisième, lourde de conséquence, autorise les États qui le souhaitent, à « prendre toutes mesures nécessaires, (...) pour protéger les populations et zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne »⁴. Ce qui ouvre la porte à des opérations militaires contre les troupes de Kadhafi, porte par laquelle la France et l'OTAN vont s'engouffrer massivement. Il ne manque plus qu'un événement déclencheur pour lancer l'offensive.

Au niveau médiatique, la bataille a déjà commencé, menée notamment par Bernard-Henry Lévy, qui se drape dans l'étoffe de l'intellectuel engagé. Elle redouble dès lors d'intensité et se concentre sur le sort de la ville de Benghazi, bastion de la rébellion dans l'est du pays. Le 19 mars, les médias agitent le spectre d'une attaque massive des forces de Kadhafi sur cette ville, qui risquerait de tourner au carnage. Déjà, le 17 mars, Alain Juppé, le ministre français des

1. RFI, 10/03/2011 La France, premier pays à reconnaître la légitimité de la résistance libyenne.

2. House of Commons, Foreign Affairs Committee, *Libya : Examination of intervention and collapse and the UK's future policy options*, 14/09/2016, p.10.

3. L'Union Africaine a notamment tenté une médiation diplomatique au début de la crise. Elle sera torpillée par les bombes de la France et de l'OTAN. Comme l'expliquera l'ONG International

Crisis Group, la voie de l'application d'un cessez-le-feu pour aboutir à une résolution politique du conflit n'a jamais été la stratégie suivie par les chancelleries occidentales.

International Crisis Group, 06/06/2011, *Popular Protest in North Africa and the Middle East (V) : Making Sense of Libya*.

4. Résolution 1973 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 17 mars 2011, paragraphe 4.

Frappes étatsuniennes

Si l'intervention de l'aviation française a été particulièrement mise en avant, celle des États-Unis l'a été beaucoup moins. Et pourtant, en ce 19 mars 2011, c'est eux qui fournissent un effort décisif pour le reste de la guerre. Quelques heures après le passage des chasseurs français, la flotte états-unienne (et britannique) au large du pays expédie 110 missiles de croisières sur les installations kadhafistes. Des bombardiers B2 larguent pour leur part 45 bombes d'une tonne sur la base de Ghurdabiyah, au sud de Syrte. Enfin « *une quinzaine de chasseurs F15 et F16 venus d'Italie, et quatre Harrier à décollage vertical de l'USS Kearsarge, réalisent ce qu'il faut bien appeler un carnage avant l'aube du 20 : des dizaines de blindés, véhicules et camions sont détruits dans le triangle formé par l'université, le quartier de Quar Younis et l'hôpital al-Jadid*¹⁰ » à Benghazi.

Affaires Étrangères, annonçait devant les membres du Conseil de Sécurité que la situation sur le terrain était alarmante, qu'il s'agissait peut-être d'une question d'heures⁵. La mise en scène d'une urgence absolue pour sauver des vies touche évidemment le public occidental. Le contexte est favorable, d'autant que Nicolas Sarkozy convie ses alliés, ce même 19 mars à Paris, à un sommet concernant la crise libyenne. Ce jour-là, à 17h45, des avions français détruisent « *plusieurs véhicules blindés et [brisent] net la progression d'une colonne vers Benghazi*⁶ » comme le mentionnera le Premier ministre François Fillon devant les députés le 22 mars. C'est le début de l'opération « Harmattan ». Pour l'histoire officielle, la France a empêché un bain de sang.

En réalité, l'intervention du 19 mars, est basée sur une imposture : l'urgence de la situation a été largement surévaluée⁷ et surmédiatisée. Comme le note un rapport des parlementaires britanniques : « *Malgré ses discours, l'idée que Mouammar Kadhafi aurait ordonné le massacre des civils de Benghazi n'a pas été*

*confirmée par les preuves disponibles*⁸. »

Surtout, l'offensive des forces loyalistes était de bien moindre ampleur qu'annoncée, en témoigne le compte rendu du bombardement effectué par les avions français tel que présenté par Jean-Christophe Notin dans son livre *La vérité sur notre guerre en Libye*. Selon Notin « *Alors que le sommet de l'Elysée, n'était pas terminé, le général Desclaux [en charge des opérations aériennes] a en effet reçu un appel de l'Elysée l'avertissant de l'importance cruciale d'une frappe en ce jour : « Si vous ne voyez rien, lui a-t-il été dit, envisagez d'utiliser vos bombes pour détruire un carrefour stratégique vers Benghazi ! »*⁹. Une telle déclaration sous-entend qu'il n'y avait pas de mouvement massif de troupe, qui serait clairement identifiable. L'idée de lâcher des bombes dans le désert pour « marquer le coup » en dit long sur la stratégie médiatique de la présidence française. Effectivement, arrivés sur zone, les chasseurs français partent à la recherche de potentielles cibles « *Et ils pensent en avoir pour longtemps* »¹¹. Par chance, ils découvrent

5. 17/03/2011, Security Council Approves 'No-Fly Zone' over Libya, Authorizing 'All Necessary Measures' to Protect Civilians, by Vote of 10 in Favour with 5 Abstentions.

6. François Fillon, Déclaration du Gouvernement sur l'intervention des forces armées en Libye, 22/03/2011.

7. Donatella Rovera de l'ONG Amnesty International annoncera en juin 2011 que le nombre de morts du fait de la répression de l'insurrection avait été grandement exagéré, notamment à Benghazi. Céline Lussato, *l'Obs*, 17/06/2011, Libye : Amnesty conteste le nombre de victimes et accuse les rebelles. Il en va de

même pour les accusations de viols de masse commis par les troupes loyales à Kadhafi. Patrick Cockburn, *The Independent*, 24/06/2011, Amnesty questions claim that Gaddafi ordered rape as weapon of war.

8. House of Commons, Foreign Affairs Committee, *Libya : Examination of intervention and collapse and the UK's future policy options*, 14/09/2016, p.14. Traduction de l'auteur.

9. Jean-Christophe Notin, 2012, *La vérité sur notre guerre en Libye*, Fayard, p.173.

10. *Ibid.*, p.175 - 11. *Ibid.*, p.188



Nicolas Sarkozy et David Cameron entourent le président du CNT lors d'une visite à Benghazi. Photo CC Number 10

10

rapidement six obusiers en position dans le désert, qui ne résistent pas aux bombes françaises. Un petit pas tactique, mais un grand pas médiatique !

Les raisons d'une intervention

Si le danger était moins imminent qu'annoncé, pourquoi tant d'empressement de la part du président français ? Différentes hypothèses peuvent être avancées pour répondre à cette question. Certains ont ainsi vu dans cet enthousiasme la volonté des autorités françaises de revenir dans le jeu des « printemps arabes », après les déclarations fortement critiquées de Michèle Alliot-Marie sur le soulèvement tunisien. Pour Sidney Blumenthal, conseiller de la Secrétaire d'Etat états-unienne Hillary Clinton, qui relaie des analyses d'officiers du renseignement français, les motivations du président Sarkozy en Libye seraient au

nombre de cinq : « *Le souhait d'obtenir une plus grande part de la production de pétrole libyenne*¹² » ; celui d'« *accroître l'influence française en Afrique du Nord* » ; de « *permettre aux armées françaises de réaffirmer leur position dans le monde* » ; de « *répondre aux (...) projets de Kadhafi de supplanter la France en Afrique francophone* » et, enfin, la volonté d'« *améliorer sa situation politique en France* »¹³.

Enfin, il y a lieu de soulever une autre hypothèse, qui a trait à un possible financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. En effet, on notera que les jours précédant le 19 mars 2011, les autorités libyennes, à l'instar de Saïf al-Islam, demandaient à Nicolas Sarkozy de rendre l'argent que Tripoli avait versé pour financer sa campagne présidentielle en 2007¹⁴. Or, le 28 avril 2012, Fabrice Arfi et Karl Laske publient dans Médiapart un article révélant

12. Le journal Libération révèle en septembre 2011 un accord secret entre le Conseil de transition libyen (CNT, l'instance représentant la rébellion) et la France « attribuant 35% du total du pétrole brut aux Français en échange du soutien total et permanent » au CNT. Vittorio De Filippis, Libération, 01/09/2011, Pétrole : l'accord secret entre le CNT et la France.

13. Le rapport du Parlement britannique du 14 septembre 2016 critiquant l'intervention en Libye reprendra ses cinq motivations dans ses conclusions. House of Commons, Foreign Affairs Committee, Libya : Examination of intervention and collapse and the UK's future policy options, 14/09/2016, p.11.

14. AFP, 16/03/2011, Benghazi en ligne de mire des pro-Kadhafi.

l'existence un document administratif libyen datant de 2006 et signé par Moussa Koussa, le chef des services secrets extérieurs, faisant état d'un accord de financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy¹⁵ pour un montant de 50 millions d'euros¹⁶. Des personnages clefs du régime libyen, comme l'ex-Premier ministre Baghdadi Mahmoud, Abdallah Senoussi, ancien chef du renseignement militaire ou encore Choukri Ghanem¹⁷, ancien ministre du pétrole, témoigneront par la suite avoir supervisé l'envoi de fonds au candidat à la présidentielle. La question se pose donc de savoir si Nicolas Sarkozy n'a pas précipité le lancement d'une opération militaire en Libye afin de cacher de potentiels financements politiques. On ne peut qu'espérer que la justice française puisse aller au terme de ses investigations afin de faire toute la lumière sur cette affaire d'État.

Coup de grâce

De la même façon que pour l'intervention états-unienne en Irak en 2003, qu'importe que l'argument initial du déclenchement des opérations soit fallacieux. Désormais en guerre, il faut aller jusqu'au bout. La France s'engage donc pleinement, aux côtés d'autres pays membres de l'OTAN et de pays arabes dans les frappes contre les troupes restées fidèles à Kadhafi. La résolution 1973 est ainsi rapidement réinterprétée de façon extrêmement extensive, comme le reconnaît François Fillon en juillet 2016 : « *Nous aurions dû nous en tenir à la résolution des Nations unies. Mais nous sommes allés bien au-delà.*¹⁸ » Les propos de l'amiral Rogel, sous-chef opérations à l'État-Major des Armées à l'époque¹⁹, sont explicites : « *Du*

*début à la fin, (...), notre souci a été de mettre fin à ce régime.*²⁰ »

L'armée de l'Air et la Marine nationale sont en premières lignes dans ce combat. Des navires précèdent ainsi à des tirs au canon contre des objectifs à terre (3000 obus pour 85 engagements²¹), ce qui ne s'était plus fait depuis des années. L'armée de Terre n'est pas en reste non plus, même s'il n'est pas question d'envoyer des troupes au sol²². Ses hélicoptères d'attaque sont mis à contribution, depuis un bâtiment de la Marine nationale, pour frapper au plus près les forces kadhafistes, qui résistent au bombardement de l'aviation. Au total, 4 200 soldats sont officiellement mobilisés pour cette opération. Cet engagement d'envergure est peu connu en France, comme la violence des combats menés par ces militaires. Il est d'ailleurs particulièrement difficile d'évaluer le nombre de morts causés par les frappes françaises, et plus largement par la coalition internationale contre Kadhafi²³. Une chose est sûre, la personne qu'il fallait abattre l'a été : Mouammar Kadhafi.

Après sept mois de combats, pris entre les bombardements de la coalition et l'avancée des brigades rebelles, le Guide libyen se terre dans son sief de Syrte. Le 20 octobre 2011 au matin, il tente une sortie, accompagné de son quatrième fils, Mouatasim. Le convoi ne va pas bien loin. Un drone Predator de l'OTAN largue une bombe au cœur de la colonne, qui se sépare en deux. Quelques minutes plus tard, c'est un avion de chasse français qui fait de même, causant de lourdes pertes. Acculé, le Guide se réfugie dans une canalisation. Il en est tiré par des rebelles, qui le lynchent sauvagement, filmant la scène avec

11

15. Devant la gravité des faits, la justice française a ouvert une enquête, toujours en cours à l'heure actuelle, à qui il revient de déterminer le bien-fondé de ces accusations.

16. Fabrice Arfi, Karl Laske, Médiapart, 28/04/2012, Sarkozy-Kadhafi : la preuve du financement.

17. Choukri Ghanem sera retrouvé mort noyé dans le Danube à Vienne le 29 avril 2012, soit le lendemain de la révélation par Médiapart d'un potentiel financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy.

18. Seidik Abba, Le Monde, 21/07/2016, François Fillon, la Libye et le « printemps arabe ».

19. L'amiral Rogel est actuellement chef de l'état-major particulier du Président de la République française.

20. Jean-Christophe Notin, 2012, La vérité sur notre guerre en Libye, Fayard, p.498.

21. *Mer et Marine*, 05/11/2011, L'EMA dresse un bilan final de l'opération Harmattan en Libye.

22. La France ne déploie sur le territoire libyen que des membres des forces spéciales, relevant du Commandement des Opérations Spéciales. À cela s'ajoute des agents de la DGSE, aptes à mener des actions clandestines.

23. Lesquelles frappes ont aussi occasionné des pertes civiles, comme le rapporte l'ONG Human Rights Watch. Human Rights Watch, 13/05/2012, *Unacknowledged Deaths. Civilian Casualties in NATO's Air Campaign in Libya*.

Livraisons d'armes

L'aide française aux rebelles ne va pas se limiter à un appui militaire. A partir de mai, la France fournit également des armes aux combattants du Djebel Nefoussa, dans l'ouest de la Libye. Celles-ci proviennent du Qatar et transitent par la base aérienne d'Istres avant d'être larguées par des avions de transport de l'armée de l'Air française¹. Le Service Action de la DGSE est au sol pour réceptionner les « colis ». Selon Philippe Gélie, journaliste au Figaro, les rebelles reçoivent ainsi « lance-roquettes, fusils d'assaut, mitrailleuses et surtout missiles antichars Milan.² » Bien qu'elle ait communiqué la liste des armes et leurs lieux de livraison au Comité d'experts de l'ONU chargé du suivi de l'embargo sur les armes en Libye, la France a explicitement demandé à ce que ces informations ne soient pas rendues publiques³. Il y aurait donc quelque chose à cacher ?

1. Jean-Christophe Notin, 2012, *La vérité sur notre guerre en Libye*, Fayard, p.391.

2. Philippe Gélie, *Le Figaro*, 28/06/2011, La France a parachuté des armes aux rebelles libyens.

3. Rapport du Groupe d'experts sur la Libye créé par résolution 1973 (2011), S/2012/163, 20/03/2012, p.24.

12

leurs smartphones²⁴. Ce sont les dernières images de Kadhafi vivant, les autres ne montreront plus que son cadavre²⁵. Mouatassim, capturé vivant, est assassiné peu après. Selon Human Rights Watch, au moins 66 membres du convoi subissent le même sort²⁶.

Le rôle joué par la France dans cette affaire est encore flou. Une chose est sûre, si l'on en croit le témoignage recueilli par Jean-Christophe Notin, l'armée française disposait de liens directs avec les rebelles présents sur place. Notin relate ainsi que le général Castres, chef du CPCO²⁷ est « immédiatement au courant de la capture de Kadhafi qui ne sera connue de l'OTAN et des médias, que quelques heures plus tard.

Sa source : un « réseau non militaire », indique-t-il seulement, laissant à penser qu'il pourrait s'agir du CNT ou des Qataris, les seuls susceptibles d'être les témoins directs de la scène.²⁸ » Quand on connaît l'histoire des coups de force de la France en Afrique, on reste songeur sur la diversité d'acteurs que peut inclure la notion de « réseau non militaire »

Le renversement de Kadhafi par l'OTAN et ses alliés arabes aura de profondes conséquences en Afrique et notamment au Mali et au Niger. Les conséquences seront aussi dramatiques sur le plan interne, le pays sombrant dans un chaos dont il n'est pas encore sorti à l'heure actuelle. Symboliquement, les puissances occidentales, emmenées en partie par la France, ont montré qu'elles pouvaient toujours intervenir militairement pour changer un régime politique. La France, en solitaire, procède de la même façon en Côte d'Ivoire pour venir à bout de Laurent Gbagbo.

24. Jean-Christophe Notin, 2012, *La vérité sur notre guerre en Libye*, Fayard, p.507.

25. Les conditions exactes de cet assassinat restent encore discutées. Alfred de Montesquiou, reporter à Paris Match, avance l'idée que Kadhafi a été achevé de deux balles de pistolet au thorax dans l'ambulance qui l'évacuait... Alfred de Montesquiou, Paris Match, 31/10/2011, Révélation sur la mort de Kadhafi.

26. Human Rights Watch, 16/11/2012, Libye: De nouvelles preuves des meurtres en masse perpétrés sur le site où Kadhafi a trouvé la mort.

27. Centre de planification et de conduite des opérations.

28. Jean-Christophe Notin, 2012, *La vérité sur notre guerre en Libye*, Fayard, p.506.

LICORNE 2011

L'ABOUTISSEMENT D'UNE OPÉRATION EN CÔTE D'IVOIRE

Le choix d'un camp

Outre la Libye, un deuxième théâtre d'opération mobilise les autorités françaises au début de l'année 2011 : la Côte d'Ivoire. Celle-ci est coupée en deux depuis 2002 suite à l'interposition des troupes françaises (opération Licorne) entre l'armée ivoirienne et une rébellion, présentée officiellement comme une mutinerie mais probablement alimentée par le Burkina Faso. Depuis, la crise est larvée, avec des moments de fortes tensions, comme en novembre 2004¹. En 2010, alors même que les rebelles n'ont pas été désarmés, un processus électoral est mis en place. Le résultat de celui-ci amène à une crise majeure, au sein de laquelle la France va jouer un rôle crucial.

En décembre 2010, les tensions se cristallisent autour du résultat du second tour de l'élection présidentielle, opposant le président sortant Laurent Gbagbo à Alassane Ouattara. Sur fond de scrutin contesté, la communauté internationale, et notamment l'ONU, déclare Ouattara vainqueur. Une décision lourde de sens alors que de forts soupçons pèsent sur la crédibilité du décompte des voix². Ayant soutenu Ouattara depuis le début de la crise ivoirienne, la France se lance dans une quadruple offensive, diplomatique, médiatique, économique et in fine militaire pour obliger Gbagbo à quitter le pouvoir.

1. Le 6 novembre 2004, deux avions ivoiriens, pilotés par des mercenaire biélorusses, bombardent un camp de l'opération Licorne à Bouaké (centre du pays), tuant un américain et neufs soldats français. La France réplique en détruisant l'aviation ivoirienne. Des manifestations massives ont lieu à Abidjan contre les intérêts français. Sur le pont menant à la base française de Port-Bouët et à l'hôtel Ivoire, l'armée française ouvre le feu sur les manifestants.
2. Voir notamment : *Médiapart*, 03/07/2015, France-Côte d'Ivoire, une histoire tronquée, ou encore : Laurent Bigo, *Le Monde Afrique*,

La machine de guerre se met en branle

La première phase de l'opération consiste à isoler Gbagbo sur la scène internationale. La CEDEAO (expliquer le sens de l'acronyme), emmenée par Goodluck Jonathan, le président nigérian, apporte son soutien à Ouattara. De son côté, l'Union Africaine suspend la Côte d'Ivoire de son siège au sein de ses instances³. Sous l'impulsion de la France, l'Union Européenne prend des sanctions contre Gbagbo et son clan⁴. Un lobbying actif est aussi entrepris en direction des poids lourds de l'Union Africaine, comme l'Afrique du Sud⁵. La diplomatie française mènera par la suite une action décisive au Conseil de Sécurité de l'ONU afin d'obtenir une résolution pour intervenir militairement.

Il s'agit ensuite d'asphyxier financièrement le régime. Pour ce faire, plusieurs leviers sont actionnés par Paris. Le premier, et sûrement le plus redoutable, est d'utiliser le système du Franc CFA. Comme d'autres pays africains rassemblés au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africain (UEMOA), la Côte d'Ivoire utilise en effet cette monnaie régionale, directement reliée à la Banque de France et au ministère français de l'économie via la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La France dispose ainsi d'un moyen des plus efficaces pour bloquer toute activité bancaire dans n'importe quel pays de la

27/05/2016, Côte d'Ivoire : mais qui a gagné la présidentielle de 2010 ?

3. Jean-Christophe Notin, 2013, *Le crocodile et le scorpion. La France et la Côte d'Ivoire (1999-2013)*, Éditions du Rocher, p.235.

4. *Ibid.*, p.240

5. Le 10 mars 2011, l'Union Africaine se rangera derrière la position française et reconnaîtra la victoire d'Alassane Ouattara.



Des étudiants sénégalais font signer des pétitions contre l'intervention militaire en Côte d'Ivoire au Forum social mondial à Dakar en 2011.
Photo CC Michael Fleshman

Zone Franc. De fait « à la demande de sept ministres des finances, et sous le lobbying actif de la France, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) décide de n'autoriser que les représentants nommés par Ouattara à prendre des décisions pour la Côte d'Ivoire, en enjoignant [à] la BCEAO et [aux] banques de l'UEMOA de s'y conformer.⁶ » Sans accès au système bancaire, le régime de Gbagbo risque fort de périr rapidement. Pour les autorités françaises, il ne pourra pas tenir plus de deux à trois mois⁷. D'autant que ces blocages financiers sont doublés d'un blocage d'une partie de l'économie réelle. Le 14 janvier 2011, l'Union Européenne instaure un embargo contre des acteurs économiques ivoiriens comme PETROCI, l'opérateur pétrolier national mais surtout contre les ports autonomes de San Pedro, plateforme pour l'exportation du cacao, et Abidjan⁸. Les deux

portes d'entrée principales de marchandises sont ainsi interdites aux compagnies européennes. La France surveille par ailleurs, via la DGSE, de potentiels mouvements suspects concernant les stocks d'or ivoirien, de crainte que Gbagbo ne s'en serve pour se financer (ce qu'il ne fera pas)⁹.

Autre domaine dans lequel la France est active durant la crise post-électorale : la communication. Celle-ci relève d'ailleurs quasiment de la guerre psychologique. L'objectif est de diffuser des contenus visant à valoriser Alassane Ouattara, attestant par le son et l'image de son statut de chef d'État. La tâche en revient à la DGSE, qui installe une antenne satellite à

6. Ibid., p.242-243.

7. Ibid., p.253

8. Règlement (UE) n° 25/2011 du Conseil du 14 janvier 2011.

9. Ibid., p.293.

l'hôtel Ivoire. Elle surplombe Abidjan pour relayer sans risque d'être brouillée les émissions de la Télévision Côte d'Ivoire, créée pour l'occasion. Une radio, Radio Côte d'Ivoire est aussi mise en place¹⁰. Rien de tel pour conquérir les cœurs et les esprits !

La fin d'un régime

Il ne reste qu'à mener l'offensive finale. Celle-ci commence à une date clef : le 19 mars 2011, le jour même où tous les regards sont braqués vers la Libye. Les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), c'est-à-dire les forces de la rébellion tenant le nord du pays et alliées à Ouattara se lancent à la conquête du sud du pays. Dans le même temps, la France s'active au Conseil de Sécurité de l'ONU pour obtenir une résolution lui permettant d'intervenir. Les déclarations de Gérard Araud, représentant de la France auprès de l'organisation, ressemblent étrangement à celles utilisées pour la Libye, en mettant en avant un risque de « *guerre civile ouverte et, peut-être, un bain de sang dans les rues d'Abidjan* »¹¹. Bain de sang qui serait évidemment commis par les fidèles de Laurent Gbagbo. Or, pour l'heure, les tueries sont plutôt le fait des FRCI, notamment à Duékoué, dans l'ouest du pays, où des centaines de personnes sont massacrées juste avant le vote de la résolution¹². Celle-ci intervient le 30 mars et donne à l'ONU, la force de Casques bleus, la possibilité « *d'utiliser tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de la tâche qui lui incombe de protéger les civils menacés d'actes de violence physique imminente, dans la limite de ses capacités et dans ses zones de déploiement, y compris pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population civile* »¹³. Les forces françaises (opération Licorne), soutien de l'ONU, obtiennent les mêmes prérogatives. Comme pour la Libye, la France ne se gêne pas pour outrepasser largement son mandat¹⁴.

Les formes sont respectées dans un premier

temps. La France laisse l'ONU mener la première attaque contre les troupes fidèles à Gbagbo, un raid d'hélicoptères de combat contre le camp d'Akouédo. Après cela l'armée française a les mains libres pour intervenir : elle peut toujours affirmer qu'il s'agit d'un soutien à la stratégie des Casques Bleus. La force Licorne engage dans un premier temps elle aussi ses hélicoptères de combat, arrosant copieusement les positions pro-Gbagbo. Selon le témoignage d'un officier français, en deux nuits, les Français ont tiré plus de missiles antichars HOT que pendant toute la guerre du Golfe¹⁵ ! Et ce n'est que le début. Car malgré l'appui aérien français, les FRCI n'arrivent pas à progresser dans Abidjan pour prendre la résidence présidentielle.

Qu'à cela ne tienne, les blindés français vont les y aider. Le 11 avril 2011, après un ultime bombardement par ses hélicoptères de combat, l'armée française sonne la charge. Se frayant un chemin à coup d'obus et de tirs de mitrailleuse, les colonnes de blindés parviennent devant les portes de la résidence présidentielle. Un dernier tir les défonce, ouvrant la voie aux FRCI, qui s'engouffrent dans la brèche pour s'emparer de Laurent Gbagbo et des membres de son dernier cercle. Hypocritement, la France pourra ainsi minimiser son action, l'arrestation de Gbagbo étant le fait des seuls Ivoiriens¹⁶. Il n'en demeure pas moins que celle-ci a mobilisé tous les moyens à sa disposition pour mettre en œuvre sa politique, qui était d'instaurer Alassane Ouattara au pouvoir.

Ainsi, en un an, la France a massivement mobilisé son armée pour chasser du pouvoir deux régimes africains emblématiques, montrant par là même sa capacité à maintenir son influence en Afrique. Ce message d'un maintien de la puissance française va être renforcé avec l'arrivée au pouvoir de François Hollande en mai 2012.

10. Ibid., p.277-78

11. Alexandra Geneste, *Le Monde*, 01/03/2011, Les Nations unies exhortent Laurent Gbagbo « à se retirer immédiatement ».

12. Fanny Pigeaud, *Médiapart*, 28/03/2016, Ces morts ivoiriens que la CPI refuse de voir.

13. Résolution 1975, 30/03/2011.

14. En prenant possession de l'aéroport et du port d'Abidjan ou en

bombardant la Radio Télévision Ivoirienne par exemple.

15. Jean-Christophe Notin, 2013, *Le crocodile et le scorpion. La France et la Côte d'Ivoire (1999-2013)*, Éditions du Rocher, p.340.

16. À noter que Leslie Varenne, dans son livre *Abobo la guerre* affirme que Gbagbo a été arrêté par des soldats français. Leslie Varenne, (2012) : *Abobo la guerre. Côte d'Ivoire terrain de jeu de la France et de l'ONU*, Fayard.

SABRE

UN DÉPLOIEMENT SECRET

Depuis le début des années 2000, la zone sahélo-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest inquiète les autorités françaises, et notamment le Secrétariat général à la défense nationale¹. En 2008, sous son patronage, est mis en place un plan interministériel pour cette zone : la « stratégie Sahel ». Celle-ci concerne la Mauritanie, le Mali, le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Selon un rapport de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, « l'objectif de cette stratégie qui couvre le spectre de la sécurité, du développement et de la gouvernance, est d'aider les États sahéliens à exercer pleinement leur souveraineté en vue d'assurer la stabilité et la prospérité des sociétés, soutenir l'émergence d'une réponse régionale structurée, en termes sécuritaires mais aussi sur le plan économique.² » L'aspect sécuritaire de cette stratégie est rapidement mis en œuvre, dans la plus grande opacité, à travers le déploiement de forces spéciales dans la région : l'opération Sabre.

Celles-ci commencent par s'implanter à Atar, en Mauritanie, en 2008 (selon le magazine RAIDS³) ou 2009 (selon Jean-Christophe Notin) pour former les Groupes spéciaux d'interventions mauritaniens. Ce déploiement répond à la recrudescence de prises d'otages occidentaux par Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), qui amène aux prémices de la rhétorique de la « guerre contre le terrorisme ». Début 2010, Sabre s'installe ensuite au centre du Mali, à

Mopti, toujours sous couvert de fournir de la formation aux forces locales⁴. Suite à la prise en otage par AQMI d'employés d'Areva et de Sogea-Satom (filiale du groupe Vinci) à Arlit, au Niger à la mi-septembre 2010, il est décidé d'augmenter d'un cran la présence militaire française, avec l'installation dans la zone d'une base permanente. Approchés, le Mali et le Niger déclinent la proposition. C'est finalement le Burkina Faso qui accueille, à partir d'octobre 2010, à proximité de Ouagadougou, cette nouvelle emprise de l'armée française en Afrique⁵. A la même époque, 80 marins et trois avions de surveillance maritime Atlantique 26 sont positionnés à Niamey au Niger. Ils seront rapidement rapatriés en 2011, l'opération Harmattan en Libye nécessitant leur participation.

C'est au début de cette année 2011 que la présence des militaires français est révélée, à la faveur d'une opération coup de poing. Alors que deux coopérants français sont pris en otage en janvier au cœur de Niamey (Niger) et sont exfiltrés par leurs ravisseurs vers le Mali, la France décide de frapper fort en envoyant ses forces spéciales stopper le convoi. Les otages français n'y survivront pas. Paris enverra ainsi un message clair de fermeté à l'adresse des preneurs d'otages. Dans la foulée, et malgré ses réticences, le Niger accepte l'arrivée de soldats du COS⁷ sur son territoire⁸. Plus discrètement, des membres de Sabre interviendront pendant la crise post-électorale en Côte d'Ivoire⁹.

1. Placé sous l'autorité du Premier ministre, il deviendra ensuite le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

2. Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le bilan des opérations extérieures. Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée 13/07/2016, p.187.

3. Jean-Marc Tanguy, « Menace au Sahel », RAIDS n°316, septembre 2012, p.31.

4. Jean-Christophe Notin, 2014, *La guerre de la France au Mali*, Tallandier, p.52.

5. Installation facilitée par le fait que Benoît Puga, le chef d'état-major particulier du président français, est un ancien collègue de promotion (de l'école militaire de Saint-Cyr) de Blaise Compaoré, le dictateur burkinabè. Ibid., p.54

6. Jean-Marc Tanguy, « Menace au Sahel », RAIDS n°316, septembre 2012, p.32

7. Commandement des opérations spéciales, état-major autonome chargé de l'action des forces spéciales.

8. Ibid., p.59

9. Jean-Christophe Notin, 2013, *Le crocodile et le scorpion. La France et la Côte d'Ivoire (1999-2013)*, Éditions du Rocher, p.355

A son arrivée au pouvoir, Hollande dispose donc d'un dispositif militaire opérationnel quadrillant étroitement la sous-région. Bien loin de le remettre en cause, il n'hésitera pas à s'en servir et même à passer à un stade supérieur de déploiement militaire, tout comme il reprendra à son compte la rhétorique de la « guerre contre le terrorisme » esquissée par son prédécesseur.



François Hollande en campagne
en 2012.
Photo CC Parti Socialiste
Mathieu Delmestre Solfé
Communications

DEUXIÈME PARTIE : HOLLANDE EN GUERRE DANS LE DÉSERT

SERVAL UNE TROUBLE RECONQUÊTE AU MALI

Les conséquences de la crise libyenne

18

La révolution libyenne et l'intervention de l'OTAN en Libye ont de profondes répercussions sur la sous-région. Un des premiers effets du délitement du régime de Kadhafi est le retour dans leur pays d'origine (Mali, Niger¹) des combattants Touaregs servant au sein de l'armée libyenne. Ceux-ci ne reviennent pas les mains vides. Ils emmènent avec eux leur pick-ups et leurs armements². Selon un rapport parlementaire « on estimait, fin novembre [2011], que plus de 2000 combattants étaient déjà rentrés dans la seule ville de Tombouctou³. » Cet afflux d'armes et de combattants va en partie être la cause de la déstabilisation du nord du Mali. En janvier 2012, un mouvement irrédentiste touareg nouvellement créé, le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA) lance un assaut sur Ménaka, à l'extrême est du pays. C'est le début d'un vaste mouvement de conquête car d'autres groupes armés (AQMI, Ansar Dine, Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)) se

réclamant pour le coup d'un islam radical se joignent rapidement à l'opération. Du côté de l'armée malienne, c'est la débâcle. Le régime du président Amadou Toumani Touré, rongé par la corruption, s'effondre en mars 2012, à la suite de manifestations à Bamako, la capitale, qui débouchent sur un coup d'État militaire. Au nord, les groupes armés prennent Gao et Tombouctou sur le fleuve Niger, remplaçant l'autorité de l'État par la loi islamique. A l'origine du soulèvement, le MNLA est évincé par ses « alliés ». Le pays s'enfoncé durablement dans la crise.

En arrivant au sommet de l'État français en mai 2012, François Hollande hérite de cette situation difficile. Ses premières déclarations semblent marquer une rupture avec la période précédente. La ligne officiellement défendue est le soutien de la France à une intervention militaire africaine. Paris annonce qu'en aucun cas elle ne compte intervenir directement dans ce conflit⁴. Une posture qui peut sembler crédible, la France laissant notamment les combattants de la Sé-

1. Au Niger, les combattants seront désarmés par les autorités, ce qui ne sera pas le cas au Mali.

2. Un grand nombre d'armes venant de Tripoli et de Benghazi seront retrouvées, principalement dans l'Adrar des Ifoghas (nord-est du Mali), par l'armée française lors de l'opération Serval. Jean-Christophe Notin, 2014, *La guerre de la France au Mali*, Tallandier,

p.475.

3. Rapport d'information par la commission des affaires étrangères sur « La situation sécuritaire dans les pays de la zone sahélienne », 06/03/2012, p.29.

4. Fabrice Tarrit, Thomas Noirod (dir.), 2014 : *Françafrique. La famille recomposée*, Syllepse, p.105.

Tentative de libération de l'agent « Denis Alex »

Au moment même où les forces spéciales françaises interviennent au Mali, la DGSE mène une opération à haut risque en Somalie¹. Denis Alex, un de ses agents retenu en otage par les Shebab depuis juillet 2009, a été localisé et le Service Action, le bras clandestin de la DGSE, tente dans la nuit du 11 au 12 janvier 2013 une action de force pour le libérer. Planifiée depuis de longs mois, l'opération est un échec. Démasqués par un garde, les commandos se retrouvent pris au piège et doivent s'exfiltrer sans pouvoir libérer l'otage, qui est abattu par ses ravisseurs. Deux membres du commando sont aussi tués pendant l'assaut. De leur côté, les Shebab auraient perdu soixante-dix combattants. Mais ce ne sont pas les seules pertes somaliennes. Selon Vincent Nouzille « plusieurs dizaines de civils sont également décédés durant le raid, principalement victimes d'un « nettoyage » nocturne effectué par les commandos français, pour préserver l'effet de surprise, sur la dizaine de kilomètres du parcours les menant à la maison où était détenu l'otage.² »

1. Patrick Forestier, *Paris Match*, 16/07/2013, Opération Denis Alex.

2. Vincent Nouzille (2015) : *Les tueurs de la République. Assassinats et opérations spéciales des services secrets*, Fayard, p.15.

léka arriver aux portes de Bangui, la capitale, en Centrafrique, alors que ses prédécesseurs⁵ avaient systématiquement envoyé l'armée française pour stopper ce genre d'initiative (voir ci-dessous). Dans les faits, le principe d'une intervention militaire française d'ampleur est acté dès l'arrivée du nouveau gouvernement français aux commandes. Comme le note les journalistes Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, « la décision d'utiliser des chasseurs bombardiers et d'envoyer des hommes à terre est formalisée, par écrit, bien avant le début de la guerre. Précisément le 31 octobre, au cours d'une réunion restreinte consacrée à la « stratégie militaire dans la crise malienne » à l'hôtel de Brienne. »⁶ Il ne manque plus qu'un prétexte pour intervenir.

Une offensive majeure

Celui-ci est trouvé début janvier 2013. Les services de renseignement français repèrent des mouvements de pick-up descendant⁷ depuis Gao sur Mopti, une ville clef du centre du pays car possédant le seul aéroport viable de la région encore aux mains de l'armée malienne. D'autres colonnes, sur l'autre rive du

Niger, progressent vers Diabali. La France tient son argument. Mais avant d'intervenir, il lui faut convaincre son opinion publique de l'impérieuse nécessité de le faire. On ressort alors la technique de la surestimation de la menace, qui avait déjà donné de très bons résultats en Libye. Ici est mis en avant l'intention pour les groupes armés de vouloir s'emparer de Bamako, pourtant distante de centaines de kilomètres. En réalité, une telle hypothèse n'a jamais été considérée comme crédible par l'armée et les services français⁸. Elle n'en justifie pas moins l'entrée en guerre de la France sur un nouveau territoire. Le 13 janvier 2013, s'appuyant sur une demande d'aide formulée par Dioncounda Traoré, le président de transition malien, François Hollande déclenche l'opération Serval.

Le but de l'opération, annoncé par le Premier ministre français devant l'Assemblée nationale est triple : « Le premier objectif est d'arrêter l'avancée des groupes terroristes vers Bamako. Le deuxième consiste à préserver l'existence de l'État malien et à lui permettre de recouvrer son intégrité territoriale. Le troisième est de favoriser l'application des résolutions internationales à travers le déploiement de la force

5. Notamment en 2006-2007, avec le déclenchement d'une opération aéroportée sur Birao, dans le nord-est du pays.

6. Isabelle Lasserre, Thierry Oberlé, 2013, *Notre guerre secrète au Mali. Les nouvelles menaces contre la France*, Fayard, p.30.

7. Certains s'interrogent sur la raison qui a poussé les groupes armés

du nord du pays à tenter une avancée vers le sud. Pour plus d'information voir *Françafrique. La famille recomposée*, éditions Syllepse.

8. Ibid., p.34.

africaine de stabilisation et l'appui aux forces armées maliennes dans leur reconquête du Nord. »⁹ L'avancée des groupes armés est dans un premier temps stoppée par les forces spéciales françaises, stationnées à Mopti. La France se lance alors à la reconquête du pays, dans une opération terrestre de très grande ampleur¹⁰. Au plus fort de son action, ce ne sont pas moins de 6 482 personnels militaires¹¹ qui sont mobilisés sur ce théâtre¹².

Cette offensive militaire s'accompagne d'une offensive médiatique d'une ampleur inédite. En effet, François Hollande, et avec lui toute l'équipe gouvernementale, reprend à son compte la rhétorique de la « guerre contre le terrorisme », concept phare de la politique néo-conservatrice du président états-unien George W. Bush. Comme le note Raphaël Granvaud « les avantages de cette rhétorique sont bien connus : elle permet de susciter une large adhésion de l'opinion publique en faveur des politiques menées et de prévenir toute critique, sous peine d'être accusé de manifester de l'indulgence à l'égard de l'ennemi. »¹³ La France mène à ce titre une guerre d'une rare violence. L'objectif assumé par le plus haut sommet de l'État est de « détruire » les terroristes, c'est-à-dire de mener les opérations de façon à anéantir l'adversaire. Une telle volonté contrevient au droit de la guerre, comme le note le lieutenant-colonel Jérôme Cario : « il est interdit d'ordonner qu'il n'y ait pas de survivants, d'en menacer l'adversaire ou de

conduire les hostilités en fonction de cette décision¹⁴. » Alors même qu'elle intervient sur un territoire étranger, l'armée française dispose par ailleurs d'une totale indépendance d'action, entérinée juridiquement le 8 mars 2013, avec la signature d'un accord entre la France et le Mali¹⁵. La France a ainsi les mains libres pour mettre en place sa stratégie, qui est en réalité des plus troubles.

Alors que la France est censée aider le Mali à recouvrer sa souveraineté sur l'intégralité de son territoire, son armée va s'allier avec le MNLA pour reconquérir le nord du pays. Il est vrai que la DGSE entretient de longue date des liens avec le mouvement indépendantiste. Ceux-ci sont mis à profit lors de la prise de Kidal, le fief historique des rébellions touaregs. Fin janvier 2013, les forces spéciales françaises peuvent ainsi y prendre pied, la « sécurisation » au sol étant effectuée par les troupes du MNLA¹⁶. En contrepartie de cette aide, les forces maliennes seront désormais persona non grata dans la ville, voire dans la région, et ce jusqu'à aujourd'hui¹⁷. A première vue, les autorités françaises ne trouvent pas anormal de s'allier avec le groupe armé à l'origine de la crise pour reconquérir le nord du pays... Concrètement la France remet ainsi en selle le MNLA et crée un sanctuaire au cœur de la zone de tension. Bien loin de résoudre le conflit, la sanctuarisation de Kidal aura pour conséquence de le faire durer.



Les guerres en Libye et au Mali ont servi de vitrine commerciale pour la vente du Rafale.

9. Jean-Marc Ayrault, Déclaration du Gouvernement sur l'engagement des forces françaises au Mali, 16/01/2013.

10. Qui permet, au passage, de montrer à de potentiels acheteurs tous les avantages du matériel militaire français. Ceci est particulièrement vrai pour les raids de l'avion de chasse Rafale.

11. Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le bilan des opérations extérieures, Interventions extérieures de la France : renforcer l'efficacité militaire par une approche globale coordonnée 13/07/2016, p.80.

12. Cette présence militaire française est particulièrement symbolique, le Mali de Modibo Keita ayant chassé celle-ci en 1961,

juste après l'indépendance du pays.

13. Fabrice Tarrit, Thomas Noirot (dir.), (2014) : *Françafrique. La famille recomposée*, Syllepse, Paris, p.115.

14. Jérôme Cario, (2012) : *Fondamentaux juridiques en opérations extérieures*, Lavauzelle, p.33

15. Yanis Thomas, *Billets d'Afrique*, janvier 2014, L'armée française hors de tout contrôle au Mali.

16. Jean-Christophe Notin, 2014, *La guerre de la France au Mali*, Tallandier, p.346-348.

17. RFI, 28/10/2016, Mali: une patrouille commune Barkhane-CMA dans les rues de Kidal.

BARKHANE

L'INTERVENTIONNISME SANS FRONTIÈRES AU SAHEL

L'armée française se métastase dans la région

Serval n'est pas qu'une opération coup de poing visant à libérer le nord du Mali des groupes armés qui l'occupent, c'est un premier pas vers une implantation durable de l'armée française dans toute la sous-région. Le 13 juillet 2014, Jean-Yves Le Drian, le ministre français de la Défense annonce une réorganisation globale des troupes déployées au Sahel. Toutes les troupes présentes en Mauritanie, au Mali (opération Serval), au Burkina Faso, au Niger et au Tchad (opération Épervier, en place depuis... 1986 !) fusionnent en une seule et même opération appelée Barkhane¹. Celle-ci s'appuie au niveau politique sur une nouvelle organisation régionale ad hoc, le G5 Sahel, regroupant très exactement les pays d'implantation de l'opération². Paris façonne ainsi à sa main la sous-région, créant une instance-relais qui n'est ni plus ni moins que l'aboutissement de la stratégie Sahel élaborée par le SGDSN³.

Forte à ses débuts de 3000 personnes⁴, Barkhane installe son centre de commandement à N'Djaména, la capitale tchadienne. La base française sur place grossit de ce fait de quelques centaines de soldats supplémentaires, atteignant ainsi les 1300 hommes et femmes, ce qui renforce d'autant l'aura du régime en place (voir ci-après)⁵. Les postes avancés à Abéché (est) et Faya-Largeau (nord) sont maintenus. Mais c'est au Niger que cette nouvelle opération a le plus d'impact. En effet, elle entérine une présence mi-

litaire française permanente alors que ce pays, comme le Mali, est historiquement réticent à ce retour des forces de l'ancienne puissance colonisatrice. Niamey devient pourtant le cœur du détachement de renseignement de Barkhane, avec le déploiement de drones Reaper⁶. C'est que ce pays est d'une importance stratégique pour surveiller les mouvements d'hommes et de marchandises (et notamment de drogue) entre l'Atlantique et la Libye. C'est pourquoi, dans les confins septentrionaux, à Madama, à proximité du croisement des frontières algériennes, libyennes et nigériennes, la France décide d'installer une base avancée. Celle-ci sert de base arrière pour les forces spéciales, qui passent très probablement la frontière libyenne pour mener des actions au sud de ce pays. Au sud-est, non loin du lac Tchad, l'armée française se positionne à Diffa, afin de lutter contre Boko Haram. Enfin, et parce que le Niger est un des principaux fournisseurs d'uranium de l'industrie nucléaire française, un détachement reste placé à Aguelal, non loin du site d'extraction d'Areva à Arlit. Dans le même esprit, la base du COS à Ouagadougou, au Burkina Faso, est habilement incluse dans l'ensemble, officialisant ainsi une implantation longtemps restée secrète.

Opacité et compromission

Quels sont les objectifs de cette nouvelle opération ? Selon le ministère de la défense, il s'agit surtout d'appuyer « *les forces armées des pays partenaires de la BSS [bande sahélo-saharienne] dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terro-*

1. AFP, 13/07/2014, Mali : Le Drian annonce la fin de « Serval » remplacée par l'opération « Barkhane » contre le terrorisme au Sahel.

2. RFI, 17/02/2014, Naissance du « G5 du Sahel » pour le développement et la sécurité.

3. Seul le Sénégal se tient (ou a été tenu) à l'écart de cette initiative.

4. Au premier août 2016, l'effectif de Barkhane s'élevait à 3 500

soldats.

5. Raphaël Granvaud, *Billets d'Afrique*, septembre 2014, La France réorganise ses troupes en Afrique.

6. Les États-Unis sont aussi très présents au Niger. Ils mettent en œuvre des drones depuis Niamey et sont en train de construire une base à Agadez, dans le centre du pays.

ristes » et de « contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région »⁷. En clair se donner pour but d'agir partout, au nom de la « guerre contre le terrorisme ». On étend ainsi la logique de la guerre totale menée au Mali, à tous les pays de la région. Une décision lourde de conséquences, qui n'a d'ailleurs fait l'objet d'aucun débat ni d'aucun vote au Parlement français.

C'est le péché originel de l'opération Barkhane. L'article 35 de la Constitution stipule pourtant que « le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Il précise les objectifs poursuivis. Cette information peut donner lieu à un débat qui n'est suivi d'aucun vote » et que « lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement »⁸. Or, cette procédure n'a absolument pas été suivie⁹. De ce fait, il n'y a jamais eu de présentation des objectifs ni du champ d'action de cette opération à la représentation nationale, qui n'a pas pu émettre son avis sur la question. A fortiori, elle ne s'est pas non plus prononcée sur la poursuite de celle-ci au bout de quatre mois.

L'implication d'un déploiement au Niger n'a pas pu être discutée, tout comme la volonté de la France de s'impliquer dans la lutte contre Boko Haram au Nigeria. Cette mise à l'écart du Parlement, qui frappe de fait l'opération d'inconstitutionnalité, est un excellent révélateur de la volonté du gouvernement de garder opaque sa politique africaine.

Par ailleurs, marchant dans les pas de ses prédécesseurs, François Hollande n'hésite pas à s'appuyer sur des régimes dictatoriaux pour mettre en œuvre ses ambitions africaines. Le Tchad est le grand gagnant de cette politique. L'opération Serval puis Barkhane a ainsi remis Idriss Déby, à la tête du pays depuis le début des années 1990, au centre du jeu diplomatique et militaire. Son rôle de partenaire privilégié de la France pour traiter les conflits en cours en Afrique Centrale ou de l'Ouest (alors même qu'il en est parfois en partie responsable, comme en Centrafrique) a redonné une légitimité à ce despote, lui laissant les mains libres pour opprimer son peuple. De la même façon, la France couvre les dérives autoritaires du président Mahamadou Issoufou au Niger. L'instauration de l'état d'urgence au Tchad, au Niger, au Mali, voire à Djibouti participe de ce même glissement. Ce



Les forces françaises et tchadiennes réunies pour commémorer le déclenchement de Barkhane, dont le centre de commandement est établi à la capitale tchadienne, N'djaména. Photo CC US Army.

soutien à l'autoritarisme, au nom de la recherche de la « stabilité » est particulièrement préoccupant et contre-productif, car il crée le terreau sur lequel se développeront les violences futures.

Un bilan médiocre

Au final, quel est le bilan de ce déploiement de force ? Il est particulièrement accablant. Depuis le lancement de Barkhane, les combats et les attaques n'ont jamais cessé. Forte de plus de 12 000 personnes, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUS-MA), la force de maintien de la paix présente au Mali, subit attaque sur attaque. Elle est à ce titre l'opération actuelle de l'ONU subissant le plus de pertes depuis son lancement. Celles-ci se comptent en dizaines de tués. Les soldats de Barkhane sont aussi régulièrement visés. Début novembre, un soldat est mort après que son véhicule a sauté sur une mine, portant à 18 le nombre de morts français depuis le lancement de l'opération Serval en 2013⁷. Les forces armées maliennes, formées par des soldats européens dans le cadre de l'EUTM⁸ Mali, ne sont pas mieux loties. Les attaques des groupes armés sont de plus en plus nombreuses dans le sud du pays. Ainsi le 7 novembre 2016, des hommes en armes ont mené un assaut coordonné contre Banamba, à 140 km de Bamako. Ils y ont particulièrement ciblé la prison pour libérer les prisonniers. Une attaque similaire a eu lieu à Niono début décembre. Par ailleurs, les violences commencent à clairement déborder sur le Niger voisin. Le 6 octobre 2016, 22 soldats nigériens étaient tués à Tazalit, dans la région de Tahoua. Un mois plus tard, c'est à Bani Bangou à proximité de la frontière avec le Mali que cinq soldats sont tués dans une attaque at-

tribuée à la branche sahélienne de l'État Islamique. Le Burkina Faso est aussi touché : 12 militaires ont été tués dans une attaque à Nassoumbou le 15 décembre 2016. À l'évidence, ni l'armée malienne ni l'ONU ni les soldats de Barkhane ne semblent en mesure de stopper les agissements des groupes armés sévissant dans la région. Alors même que l'opération française coûte des centaines de millions d'euros aux citoyens français, la question se pose clairement de son utilité. D'aucuns diront que sans elle, ce serait pire. Peut-être, mais l'implantation dans la durée de forces étrangères, avec ce que cela comporte de charge symbolique, est en soi un facteur de déstabilisation. Comme le note le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité à propos du Niger, « la présence militaire de la France et accessoirement celle des États-Unis rencontrent une hostilité croissante dans de très larges pans de la population nigérienne. ¹² » Bien loin d'être la solution, l'ingérence est toujours un problème. Les interventions états-uniennes en Afghanistan, en Irak ou en Somalie sont d'ailleurs là pour en témoigner.

Avec l'opération Serval au Mali puis son extension aux autres pays de la sous-région dans le cadre de l'opération Barkhane, la France est désormais durablement implantée militairement dans la zone. Au nom de la « guerre contre le terrorisme », la France se donne le droit d'intervenir quand et où elle le souhaite, remettant profondément en cause la souveraineté des pays qu'elle occupe. Force est de constater que cette stratégie interventionniste est un échec, les attaques étant de plus en plus violentes et fréquentes au Mali mais aussi dans les pays limitrophes.

7. Ministère de la Défense, 01/08/2014, Lancement de l'opération Barkhane.

8. Article 35 de la Constitution française.

9. Le ministre de la Défense le justifie pour deux raisons : « l'opération Barkhane est une nouvelle articulation de diverses opérations qui (...) ont déjà fait l'objet d'une autorisation parlementaire, comme l'opération Epervier au Tchad » : « ni les volumes engagés pris globalement, ni les finalités, à savoir assurer la sécurité au Sahel et combattre les groupes terroristes armés, n'ont évolué suffisamment pour justifier que l'opération Barkhane soit juridiquement qualifiée de nouvelle intervention des forces armées. ».

On objectera qu'il s'agit de bien plus que d'une réorganisation, les implantations en Mauritanie, au Niger et au Burkina Faso étant nouvelles et que les volumes engagés sont particulièrement significatifs, notamment au Niger.

10. Libération, 05/11/2016, Mali : un militaire Français mort après l'explosion d'une mine.

11. European Union Training Mission, mission de formation de l'Union Européenne.

12. Georges Berghazan, *Militaires occidentaux au Niger : présence contestée, utilité à démontrer*, GRIP, 7 novembre 2016, p.17.

SANGARIS

LE BOURBIER CENTRAFRICAÏN

Crise en Afrique Centrale

En décembre 2012, une nouvelle crise se profile au sein du pré-carré français en Afrique centrale. Une rébellion, la Séléka¹, se constitue au nord-est du pays et lance une offensive sur le sud du pays. En quelques semaines, elle parvient à quelques dizaines de kilomètres de Bangui, la capitale. Aux abois, le président François Bozizé² est obligé d'aller à Libreville (Gabon) pour négocier les conditions d'un partage du pouvoir. L'accord qui en émerge lui est particulièrement défavorable, celui-ci étant désormais théoriquement entre les mains d'un Premier ministre, membre de l'opposition civile, en la personne de Nicolas Tiangaye. Cet accord, bancal, n'est pas pleinement appliqué et, le 22 mars 2013, la Séléka attaque Bangui, renverse François Bozizé, qui doit fuir en catastrophe au Cameroun, et prend le pouvoir.

Le chef de la Séléka, Michel Djotodia, prend alors la tête du pays et instaure un régime de transition. Sur le terrain, la situation devient rapidement dramatique, les membres de la Séléka se payant sur la population, pillant et détruisant les villages. Face à ces exactions, une nouvelle force belligérante se constitue : les anti-balakas. Il s'agit de groupes d'autodéfense villageois, auquel se joignent d'anciens militaires de l'armée centrafricaine restés fidèles à Bozizé. Les anti-balakas seront présentés comme chrétiens, en opposition aux Séléka, définis comme musulmans. En septembre 2013, les anti-balaka at-

taquent les Séléka dans la région de Bossangoa, le fief de François Bozizé, s'en prenant aussi à la communauté musulmane, ce qui augmente d'autant les violences. Face à ce chaos, la France se prépare à intervenir dans ce pays symbolique de la Françafrique, arguant d'un risque de génocide³. Le 5 décembre, la France obtient du Conseil de Sécurité une résolution lui permettant d'intervenir. C'est le début de l'opération Sangaris, qui se veut une mission de courte durée, avant de passer la main à une force onusienne. La réalité va se révéler bien différente.

La France et la Séléka

La posture des autorités françaises vis-à-vis de la Séléka ne laisse pas d'étonner. Si l'on en croit les déclarations de Jean-Paul Bagaza, ancien porte-parole de la Séléka, ce serait en partie depuis Paris que le principe d'une nouvelle rébellion visant à renverser Bozizé aurait été arrêté par d'anciens ministres centrafricains en exil⁴. De la même façon, Eric Neris Massi et François Nelson Ndjadder, deux autres porte-parole de la rébellion « *vivent tous les deux en France, d'où ils informent les médias par voie de communiqués de presse et d'interviews sur le déroulement des opérations militaires sur le terrain*⁵. » On note donc que ce mouvement armé bénéficie d'une certaine bienveillance des autorités françaises. Lesquelles sont, au minimum, au courant de ce qui se trame. Le chercheur Roland Marchal avance ainsi que « *Paris connaissait la Séléka en décembre 2012 car des contacts avaient*

1. Il s'agit d'une coalition de groupes armés actifs dans cette zone, au croisement du Tchad, du Soudan et de la République centrafricaine.

2. Celui-ci est arrivé à la tête du pays grâce au soutien du Tchad et avec l'assentiment de la France, suite à une rébellion de 2001 à 2003.

3. On retrouve ici la stratégie de la surestimation de la menace pour forcer la conviction. Sans nier la violence des combats et des massacres, de nombreux commentateurs ont remis en doute la réalité

d'un génocide. Marielle Debos, *Le Monde*, 20/02/2014, Centrafrique : attention aux mots.

4. L'ancien ministre de Mines Sylvain Ndoutaïngai et l'ancien ministre de la Justice Firmin Findiro. Christophe Rigaud, *Afrikarabia.com*, 14/02/2013, Centrafrique (RCA) : les secrets de la Séléka.

5. Francis Kpatindé, *RFI*, 31/12/2012, RCA : la revanche des héritiers

eu lieu au Tchad auparavant et on doit se demander jusqu'à quel point Paris avait été aveugle ou avait seulement laissé faire⁶. » En Françafrique, laisser faire, c'est cautionner. D'autant que l'une des bases arrière de la Séléka, le Tchad, est le principal allié de la France dans la région.

Plusieurs éléments montrent les liens entre le régime d'Idriss Déby et la rébellion. Il existe ainsi une grande proximité entre certains chefs de la Séléka et le pouvoir tchadien.

C'est le cas de Noureddine Adam, un des plus féroces chefs de guerre de la rébellion. Celui-ci a aidé Idriss Déby en 2008, lorsque le dictateur tchadien a failli être renversé par des groupes armés qui avaient réussi à parvenir jusqu'à la capitale⁷. Bien que Noureddine Adam soit désormais sanctionné par le Conseil de Sécurité de l'ONU du fait de son implication dans la perpétuation de la crise en Centrafrique, il se

sert toujours du Tchad comme base arrière. Par ailleurs, de nombreux témoignages mentionnent une collusion entre les combattants de la Séléka et les troupes tchadiennes de la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique sous conduite Africaine (MISCA), censées les désarmer⁸. On peut à ce titre citer le communiqué de l'ONG Human Rights Watch : « le 26 janvier, à 16h30, des enquêteurs de Human Rights Watch ont vu passer, et ont été en mesure de filmer, à approximativement 60 kilomètres au nord de Bangui, un convoi de troupes tchadiennes lourdement armées appartenant à la force de maintien de la paix.



Le convoi incluait au moins huit pickups chargés de combattants de la Séléka, dont un certain nombre de chefs de l'organisation, comme le général Mahamat Bahr, en charge du renseignement militaire pour la Séléka (...)⁹. » Il faut enfin mentionner qu'un certain nombre d'armes (des fusils d'assaut israélien Galil) retrouvées aux mains de la Séléka faisaient partie d'un lot utilisé par la Direction générale des services de sécurité des institutions de l'État, le service de sécurité intérieure tchadien¹⁰.

Un événement attire l'attention concernant l'alliance obscure entre la France et le Tchad au sujet de la Séléka. Le 5 décembre 2012, le président François Hollande reçoit son homologue tchadien à l'Élysée, pour une entrevue qui a lieu partiellement en tête-à-tête¹¹. Alors même que l'offensive de la Séléka est imminente, on peut légitimement se demander si des tractations n'ont pas eu lieu lors de ce

rendez-vous. En effet, la rébellion ne peut réussir que si la France, et surtout son armée, restent passives. Y a-t-il eu marchandage ? Idriss Déby a-t-il accepté de s'engager aux côtés des troupes françaises dans une future intervention au Mali, en contre partie de quoi, la France le laissait déstabiliser le régime de François Bozizé ? En tout état de cause, il s'agirait d'un pari perdant. Avec l'arrivée au pouvoir de la Séléka, la situation devient totalement hors de contrôle. La France se voit obligée d'intervenir en Centrafrique pour neutraliser ces fauteurs de trouble et restaurer un semblant d'ordre.

6. Roland Marchal, *Brève histoire d'une transition singulière. La République centrafricaine de janvier 2014 à mars 2016*, Réseau des organisations de la société civile de Centrafrique pour la gouvernance et le développement, 2016, p.59.

7. Idriss Déby devra sa survie au soutien des forces françaises de l'opération Épervier.

8. Yanis Thomas (2016) : *Centrafrique : un destin volé. Histoire d'une domination française*, Agone/Survivie, p.158

9. Human Rights Watch, 05/02/2014, République centrafricaine : Des combattants de la Séléka se regroupent dans le nord.

10. Yanis Thomas (2016) : *Centrafrique : un destin volé. Histoire d'une domination française*, Agone/Survivie, p.159

11. Justine Spiegel, Pascal Airault, *Jeune Afrique*, 12/12/12, France - Tchad : ce que Hollande et Déby se sont dit à Paris.

La France et les anti-balakas

Si la France a vraisemblablement été au courant des intentions de la Séléka et l'a laissé faire, qu'en est-il de sa relation avec les anti-balakas ? Là encore divers éléments questionnent quant à la position française. Un des moments les plus troublants est l'assaut coordonné des anti-balakas sur Bangui le 5 décembre 2012 au matin, assaut téléguidé par les fidèles du président déchu. Selon Jean-Dominique Merchet, journaliste spécialiste des questions de défense au journal L'Opinion, les autorités françaises avaient été alertées par l'ambassade de France à Bangui de l'imminence d'une attaque contre la capitale, et ce, la veille de son déclenchement. Pour Merchet, plusieurs proches de François Bozizé « sont appelés par Paris pour les dissuader d'agir. Mais aucune mesure préventive n'a été prise, aucune réelle menace n'a été formulée à leur encontre¹². » Pourquoi un tel manque de réaction alors que les conséquences d'un tel coup de force peuvent être (et seront) gravissimes ? S'agit-il

d'une simple négligence ou d'une aide indirecte aux anti-balakas ? Si ceux-ci avaient réussi à chasser les Séléka, dans quelle mesure cela n'aurait-il pas arrangé la France, elle qui cherche alors à écarter Michel Djotodia du pouvoir ?

Des questions d'autant plus importantes que la mobilisation des pro-Bozizé s'est en partie faite depuis Paris. La commission d'enquête internationale sur la République centrafricaine mentionne ainsi que « des réunions se sont aussi tenues à Paris, France. Cela a été confirmé par les coordinateurs des anti-balakas, qui ont dit que la réunion a été organisée par un avocat. Le principal objectif était de planifier un retour en République centrafricaine dans le but de reprendre le pays à la Séléka¹³. » On peut difficilement être plus explicite. En août 2013, François Bozizé lance en France le « Front pour le retour de l'ordre constitutionnel en Centrafrique » et annonce clairement son intention de reprendre le pouvoir¹⁴. Les autorités françaises sont donc parfaitement au courant des projets de l'ex-président¹⁵. Mais rien n'est fait pour l'arrêter. Et

26



Blindé français de Sangarès en Centrafrique le 7 décembre 2013. Photo CC European Commission DG ECHO

rien ne sera fait pour arrêter ses plus fervents supporters, dont Lévy Yakété.

Son cas est emblématique de la duplicité de la France. Lévy Yakété a été l'un des fondateurs, en décembre 2012, de la Coalition citoyenne d'opposition aux rébellions armées (COCORA), une milice pro-Bozizé particulièrement virulente visant à se mobiliser contre les Séléka¹⁶. En septembre 2013, il se présente comme le porte-parole de l'ancien président Bozizé lors du début de la contre offensive des anti-balakas¹⁷. Le 9 mai 2014, le Conseil de Sécurité des Nations Unies, sur proposition de la France, le place sur la liste des personnes à sanctionner, au même titre que François Bozizé et Noureddine Adam. Ses avoirs sont gelés et il lui est interdit de voyager. Il lui est reproché « d'avoir ordonné l'arrestation de personnes ayant des liens avec la Séléka, commandé des attaques contre des opposants au Président Bozizé et recruté de jeunes miliciens pour agresser à la machette les personnes hostiles au régime¹⁸. » Il est également soupçonné « d'encourager la distribution de machettes aux jeunes chrétiens sans emploi pour faciliter les attaques contre les musulmans » et de s'être « rendu au Cameroun et au Bénin pour tenter d'y recruter des combattants contre la Séléka » (à la fin de l'été 2013). De ce fait il « s'est livré ou a apporté un appui à des actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la République centrafricaine. » Les charges qui pèsent sur lui sont ainsi particulière-

ment lourdes.

Or, il se trouve que ce personnage, après avoir fui la Centrafrique en mars 2013, est accueilli en France¹⁹ en octobre de la même année²⁰ ! Alors qu'il existe suffisamment d'éléments matériels pour que l'ONU lui applique des sanctions, la France ne prend aucune mesure à son encontre²¹. Tout aussi grave, elle ne lui applique pas les sanctions de l'ONU (pourtant proposées par elle), reprises par une décision de politique extérieure et de sécurité commune de l'Union Européenne (2014/125/PESC). Ainsi, début novembre 2014, les autorités françaises ont affirmé à Amnesty International que « Lévy Yakété avait quitté la France pour se rendre dans un pays d'Afrique. D'après les représentants français, leur obligation d'appliquer la sanction de l'ONU contre Lévy Yakété consistait uniquement à l'empêcher de revenir en France et non à l'empêcher de quitter le territoire ». Or, Lévy Yakété a pu revenir sans problème en France : il y est mort le 15 novembre 2014, dans un accident de la route²². Cette liberté d'action laissée à un membre important du mouvement des anti-balakas pose éminemment question.

Autre cas problématique, celui de Jean-François Bozizé, un des fils de François Bozizé. Les avoirs de celui-ci ont été gelés le 29 octobre 2014 et pour six mois, par le ministère français des Finances. Avec quatre complices²³, ils sont accusés d'œuvrer « à la déstabilisation de la République centrafricaine » et de

12. Jean-Dominique Merchet, *l'Opinion*, 10/03/2014, Centrafrique : Paris a sous-estimé la menace malgré des avertissements précis.

13. « (...) meetings were also held in Paris, France. This was confirmed by the coordinators of the anti-balaka, who said the meeting was organized by a lawyer. The main objective was to plan a return to the CAR in order to take back the country from the Séléka. » Commission d'enquête internationale sur la République centrafricaine, S/2014/928, 06/12/2014, p. 69. Traduction de l'auteur.

14. AFP, 10/08/2013, Centrafrique : le président déchu Bozizé est en France.

15. Au-delà de la France « officielle », on peut aussi se demander si Bozizé n'est pas venu chercher l'appui d'intérêts privés. Son discours sur les risques d'une islamisation de la Centrafrique a ainsi pu toucher certains milieux français.

16. RFI, 03/03/2013, En RCA, la Cocora annonce qu'elle va durcir son action.

17. RFI, 09/09/2013, RCA: des proches de Bozizé revendiquent les attaques au nord-ouest du pays

18. Conseil de Sécurité, communiqué de presse, 09/04/2014.

19. On note par ailleurs que, si cette présence en France est assumée par les autorités françaises vis-à-vis de l'ONU, elle ne l'est aucunement vis-à-vis de la représentation nationale. Ainsi, la question écrite du député François de Rugy au ministre de l'Intérieur sur la présence en France de ce personnage n'a jamais eu de réponse.

20. Pierre Pinto, RFI, 11/04/2014, Levy Yakété, coordinateur du MRPRC.

21. Amnesty International, République centrafricaine. Il est temps de rendre des comptes, 10/06/2014, p.27

22. RFI, 17/11/2014, France: mort de Levy Yakété, proche de François Bozizé.

23. Ange-Barthélémy Oueifio-Goningai et Feibonazou Mberendeh Oueifio, fils de Jean-Roger Oueifio, le demi-frère de Bozizé père ; Eric Danboy Bagale, ancien directeur de la garde rapprochée de François Bozizé ; Abdelmanane Mahamat Kapat.

tenter « de commettre un acte de terrorisme au sens de l'article 1er, paragraphe 3, sous-paragraphes c et i, de la position commune 2001/931/PESC du Conseil du 27 décembre 2001 dans le but de gravement intimider une population, contraindre indûment des pouvoirs publics et gravement déstabiliser les structures fondamentales politiques et constitutionnelles d'un pays.²⁴ » La revue Jeune Afrique croit savoir que ces sanctions font suite à l'interpellation de Jean-François Bozizé « au mois de septembre en France, au retour d'un séjour à Brazzaville, avec une liste impressionnante d'armes qu'il aurait eu l'intention d'acheter.²⁵ » A notre connaissance, aucune poursuite judiciaire n'a été lancée contre lui en France, alors même qu'un mandat d'arrêt international a été délivré à son encontre par la justice centrafricaine²⁶. Il a d'ailleurs pu rentrer en Centrafrique début août 2016, ce qui amène à penser qu'aucune interdiction de quitter le territoire ne lui avait été signifiée. Pour quelqu'un soupçonné de tenter de « commettre un acte de terrorisme », c'est assez étonnant.

Cette proximité avec certains chefs anti-balakas est d'autant plus problématique que l'action sur le terrain de la force Sangaris sera des plus ambiguës. La première mission dévolue aux soldats français est de désarmer les différents groupes armés en lutte. Or, ce désarmement concerne dans un premier temps uniquement les combattants de l'ex-Séléka²⁷. Alors même que la tentative de contre coup d'État menée par les anti-balakas le 5 décembre 2012 fut un échec, ce désarmement (et le cantonnement) de leurs adversaires par les soldats français leur permet de revenir en force à Bangui mais aussi dans le reste du pays. L'impartialité de l'intervention est donc sujette à caution, les anti-balakas ayant été de facto avantagés par l'action de l'armée française. Bien loin d'apaiser les

exactions, cela les a considérablement amplifiées. Qui plus est, en désarmant les ex-Séléka, l'armée française a laissé sans défense la communauté musulmane de Bangui face à la vindicte populaire. Le journaliste du Figaro Adrien Jaulmes témoigne ainsi : « la foule prend d'assaut les boutiques de commerçants musulmans et les met à sac. Les propriétaires leur donnent la chasse avec des machettes. Les Français sont déjà loin. Les forces africaines de la Fomac aussi » et d'ajouter « les musulmans ont (...) l'impression d'être délibérément désarmés par la France pour être livrés à leurs ennemis.²⁸ » La stratégie mise en place par l'état-major est un échec. La France s'embourbe dans cette guerre civile où elle est à la fois juge et partie.

Le scandale des viols d'enfants par des soldats français

L'opération Sangaris va être l'occasion de projeter une lumière crue sur les pratiques des soldats français en Afrique. Le 29 avril 2015, le journal britannique The Guardian révèle que des soldats de l'opération Sangaris ainsi que des soldats tchadiens et équato-guinéens de la MISCA sont soupçonnés d'avoir abusé sexuellement de jeunes garçons (de 9 à 15 ans) du camp de réfugiés de l'aéroport de Bangui entre décembre 2013 et juin 2014²⁹. En échange de rations de combat ou de numéraire, les enfants devaient se soumettre aux désirs sexuels des soldats. Les témoignages de six enfants, victimes ou témoins, mettant en cause quatorze soldats français, ont été compilés dans un rapport par des membres de l'ONU sur place. Transmis fin juillet au ministère de la Défense française, celui-ci ouvre une enquête interne et alerte le Parquet de Paris, qui ouvre une enquête préliminaire³⁰. Il faut attendre 9 mois et que l'affaire soit ré-

24. Arrêté du 29 octobre 2014 portant application des articles L.562-1, L.562-2 et suivants du code monétaire et financier. NOR : FCPT1418367A

25. *Jeune Afrique*, 14/11/2014, France - Centrafrique : Bozizé fils toujours sur la brèche.

26. *Jeune Afrique*, 09/08/2016, Jean-François Bozizé a été remis en liberté provisoire mais ne doit pas quitter la Centrafrique

27. Depuis septembre 2013, Michel Djotodia a dissout la Séléka,

ses membres étant censés être incorporé au sein des forces armées centrafricaines. D'où l'appellation d'ex-Séléka utilisée ici.

28. Adrien Jaulmes, *Le Figaro*, 09/12/2013, Centrafrique: les soldats français au milieu des haines de Bangui

29. Sandra Laville, *The Guardian*, 29/04/2015, UN aid worker suspended for leaking report on child abuse by French troops.

30. *RFI*, 01/05/2014, Soupçons de viols en RCA: comment l'alerte a été donnée.

vélée par la presse pour qu'une instruction judiciaire soit enfin ouverte³¹. Celle-ci avance désormais à un train de sénateur. Début décembre 2015, quatre militaires du 152^{ème} régiment d'infanterie ont été entendus par la justice³². Dans cette affaire, la hiérarchie militaire pourrait être bien plus impliquée qu'il n'y paraît. En effet, Gallianne Palayret, la responsable de l'ONU ayant recueilli les témoignages des victimes, assure avoir informé l'armée française de ces abus dès mai 2014³³. De même, l'ONG Première Urgence-Aide médicale internationale assure qu'un de ses cadres aurait été contacté fin juin par un gendarme français à ce sujet³⁴. Bien loin d'avoir agi avec célérité, l'armée française aurait donc étouffé l'affaire, jusqu'à ce que l'arrivée du rapport de l'ONU sur le bureau du ministre ne l'oblige à réagir.

L'armée française ne serait peut-être pas la seule à faire le dos rond face à ces accusations. L'Union Européenne fait de même, alors que certains des militaires mis en cause pourraient avoir été en réalité sous sa responsabilité au moment des faits. En recoupant les témoignages des victimes avec d'autres informations sur l'organisation des militaires sur place, Yanis Thomas et Thomas Noiroit émettent l'hypothèse que certains soldats français au cœur de l'affaire pourraient relever non pas de la force française Sangaris, mais de l'EUFOR RCA³⁵, la force déployée par l'Union Européenne à partir de début avril 2014³⁶.

Ces accusations ne sont malheureusement pas les seules. En février 2016, l'enquête est élargie³⁷ à d'autres allégations, émanant notamment d'« une sœur et [d']un frère respectivement âgés de 7

et 9 ans au moment des agressions, qu'ils auraient subies en 2014, par des membres des troupes françaises de l'opération « Sangaris ». La fillette a déclaré avoir pratiqué des actes sexuels par voie orale sur des soldats français en échange d'une bouteille d'eau et d'un sachet de biscuits. Elle a déclaré, tout comme son frère de 9 ans, que d'autres enfants avaient été abusés de la même manière lors d'incidents répétés impliquant plusieurs soldats français.³⁸ » Fin mars, l'ONG Aids Free World révélait que des soldats français étaient accusés de sévices sexuels sur quatre jeunes filles de la préfecture de Kémo, dans le centre du pays. Celles-ci auraient été forcées d'avoir des relations sexuelles avec un chien, en échange de 5000 FCFA³⁹. Autant d'affaires sordides sur lesquelles il est urgent que la justice fasse toute la lumière.

On ne peut que s'interroger sur l'action de la France en Centrafrique. Sa posture tant vis-à-vis de la Séléka à ses débuts que des anti-balakas est particulièrement préoccupante. Là encore, bien loin de résoudre la crise, l'action de l'armée française l'a en partie renforcée. Le fait que le gouvernement français a décidé de clore l'opération Sangaris le 31 octobre 2016 ne doit pas faire croire à une réussite de l'opération, la situation demeurant particulièrement difficile. Comme pour le Mali, la remise en place d'une autorité légitime, comme le réclamait la France, cache mal l'ampleur de la déliquescence du pays.

31. Rappelons que depuis la loi de programmation militaire de 2013, il n'est plus possible aux victimes de se porter partie civile, et donc d'ouvrir une instruction judiciaire dirigée par un juge indépendant, contre des crimes reprochés à des militaires français en opération extérieure. Seul le procureur, lequel n'est pas indépendant du pouvoir politique, peut désormais mettre en mouvement, ou pas, l'action publique. Il lui est donc possible d'enterrer purement et simplement une enquête, au mépris du droit à la justice.

32. RFI, 08/12/2015, Des soldats français entendus sur des soupçons de viols en RCA.

33. *Ouest-France*, 07/10/2015, Viols en Centrafrique. L'armée aurait été informée dès mai 2014.

34. RFI, 01/05/2015, Soupçons de viols en RCA: comment l'alerte a été donnée

35. Par ailleurs, fin janvier 2016, on apprenait que quatre jeunes filles (de 14 à 16 ans) témoignaient avoir été abusées sexuellement par des soldats de l'EUFOR RCA, trois d'entre elles pointant du doigt des membres du contingent géorgien. *Lemonde.fr*/AFP, 29/01/2016, Centrafrique : nouvelles allégations d'abus sexuels sur des mineurs par des soldats étrangers.

36. Yanis Thomas, Thomas Noiroit, « Centrafrique : la force européenne impliquée dans le scandale de viols ? », *Billets d'Afrique*, n°253, janvier 2016, p.8.

37. *Lemonde.fr*/AFP, 08/02/2016, Viols présumés en Centrafrique : l'enquête française étendue à d'autres accusations.

38. *Lemonde.fr*/AFP, 29/01/2016, Centrafrique : nouvelles allégations d'abus sexuels sur des mineurs par des soldats étrangers.

39. RFI, 01/04/2016, De nouveaux soupçons de viols en RCA.

CONCLUSION

Depuis 2011, chaque intervention militaire française en Afrique semble en appeler une autre. Dans la foulée des soulèvements du « printemps arabe », l'opération Harmattan en Libye, déclenchée pour des motifs moins avouables que la nécessité de protéger les populations, se solde par la chute et la mort de Kadhafi. En Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo ne subit pas le même sort mais il est destitué grâce à l'intervention décisive de la France, qui n'hésite pas à mobiliser tous les moyens à sa disposition, notamment bancaires via le système du Franc CFA et, in fine, militaires via l'opération Licorne. Les autorités françaises rappellent ainsi qu'elles ont toujours les capacités de changer des régimes en place, comportement impérialiste par excellence.

L'expédition libyenne a eu des conséquences dramatiques pour ce pays. Plus de cinq ans après, celui-ci est toujours en proie au chaos, avec des combats récurrents entre une multitude de groupes armés, dont certains sont soutenus en sous-main par la France. L'Afrique subsaharienne n'a pas non plus été épargnée par les retombées de cette guerre. Les combattants Touaregs, démobilisés de l'ancienne armée du Guide libyen, sont rentrés avec armes et bagages au Mali, où ils participent à la déstabilisation du pays. La France y intervient en janvier 2013 pour

chasser du nord du pays les groupes armés se revendiquant d'un islam radical, lançant une offensive terrestre de grande ampleur au nom de la « guerre contre le terrorisme ». Ce faisant, elle s'allie avec le MNLA, pourtant à l'origine de la crise en 2012, le replaçant dans le jeu politique malien. Une alliance qui ne laisse pas d'étonner, et qui a permis le maintien d'une zone de tensions dans le nord du Mali, source de combats récurrents.

La France n'en reste pas là et continue son déploiement dans les pays limitrophes avec l'opération Barkhane. Ceci est particulièrement prégnant pour le Niger, qui accueille notamment les drones de surveillance français (et états-unis). Jamais autorisée par le Parlement français, Barkhane a pour but d'intervenir contre la menace « terroriste » dans toute la région. Pour ce faire, la France n'hésite pas à renforcer son soutien à des dictatures, comme celle d'Idriss Déby au Tchad. Cette liberté de mouvement, ainsi que l'installation dans la durée de troupes françaises dans des pays historiquement réticents à cette présence de l'ancienne puissance coloniale, montre clairement la volonté de la France de réaffirmer son emprise sur les pays de son pré-carré. Une position de plus en plus intenable, l'efficacité de cette stratégie étant remise en cause par la recrudescence des attaques au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

En Centrafrique, l'action de la France reste hautement problématique. Décidant d'intervenir militairement en décembre 2013 avec l'opération Sangaris, la France s'intègre dans un conflit où elle est à la fois juge et partie. Le jeu trouble qu'elle entretient avec son allié tchadien, visiblement très proche de la Séléka, de même que sa posture vis-à-vis des anti-balakas interrogent quant à la stratégie mise en œuvre. Dans les faits, la neutralisation de la Séléka à Bangui en décembre 2013 a sensiblement augmenté le niveau de violence et a donné un avantage aux combattants anti-balakas. Bien que l'opération soit officiellement aujourd'hui terminée (il reste en réalité des soldats français à Bangui), le pays est toujours dans une crise politique que la marche forcée vers des élections imposées par la France n'a absolument pas résolue.

Après six années de guerre, force est de constater que la politique militariste suivie tant par les gouvernements de gauche que de droite est dans l'impasse. La rhétorique de la « guerre contre le terrorisme » oblitère les enjeux économiques et sociaux qui sous-tendent les crises, empêchant par là même la résolution des problèmes qui les génèrent. Le présent rapport montre à ce titre que l'ingérence militaire française, bien que présentée comme bénéfique, est en réalité un facteur de déstabilisation. Il faudrait ajouter à cela les autres axes de la politique africaine de la France comme la coopération

sécuritaire, les ventes d'armes, la diplomatie économique, le Franc CFA, etc., qui contribuent au maintien de l'influence française tout en asphyxiant les peuples qui les subissent. Autant d'éléments constitutifs d'une Françafrique qui perdure, et reste le fondement de la puissance française sur la scène internationale. Pourtant, il est urgent de refonder radicalement nos rapports avec les anciennes colonies africaines, notamment en cessant d'y soutenir des dictatures pluri-décennales, pour enrayer la spirale infernale de la guerre et de la pauvreté.



« Je protégerai les populations », campagne de recrutement de l'armée française sur un arrêt de bus en région parisienne.

Ces dernières années, l'armée française est massivement intervenue en Afrique. La guerre est ainsi un des points forts des dernier mois de la présidence de Nicolas Sarkozy, avec l'opération Harmattan en Libye, mais aussi avec le passage à l'offensive de la force Licorne en Côte d'Ivoire pour faire tomber le régime de Laurent Gbagbo. Marchant dans les pas de son prédécesseur, François Hollande endosse pleinement le costume de chef des armées. L'opération Serval au Mali en 2013, qui se métastase à partir de l'été 2014 dans les pays de la sous-région avec l'opération Barkhane, est emblématique du retour en force du militaire comme pilier de l'influence française dans ses anciennes colonies africaines. Sangaris, en République centrafricaine, vient conforter cette politique.

Présentées officiellement comme des victoires, ces opérations posent en réalité éminemment question. L'intervention en Libye a eu des répercussions particulièrement néfastes sur le Mali. Dans ce pays, la France est intervenue pour combattre les groupes armés implantés dans le nord, mais a, dans le même temps, remis en selle le Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA), pourtant à l'origine de la crise. Avec Barkhane, et au nom de la « guerre contre le terrorisme » l'armée française est désormais durablement implantée au Burkina Faso et au Niger, tout en relégitimant la dictature d'Idriss Déby au Tchad en en faisant le point nodal de ses guerres africaines. Enfin, en Centrafrique, la France s'est embourbée dans une guerre civile d'une rare violence dont elle était en même temps juge et partie.

Cette publication est éditée par l'association Survie

Nous suivre :
<http://survie.org>
www.facebook.com/surviefrance
www.twitter.com/survie



Nous soutenir / s'abonner à Billets d'Afrique et d'ailleurs :
<http://survie.org/agiretsoutenir>